

## TARIFS SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE applicables à partir du 1er septembre 2018

L'AMADPA remet gratuitement un devis personnalisé pour toute demande de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 euros TTC ou sur simple demande

PRESTATAIRE	BARE	ME
	TARIFS TTC	
	Semaine	Dimanche & J Fériés
Tarification d'une heure de prestation	22.43 €	22.43 €
Tarif des frais kilométriques si déplacement pendant la prestation	0.75 € par km	0.75 € par km
Frais d'ouverture de dossier	30 €	

MANDATAIRE	BAREME TTC	
Frais mensuels de gestion :		
- Frais par heure mensuelle travaillée	2,00 €	
- Forfait jour (8h de présence)	10,00 €	
- Forfait nuit (11h de présence)	12,00€	
Frais d'ouverture de dossier	50,00 €	

## **SOINS**

Les prestations du service de soins à domicile sont prises en charge à 100 % par la sécurité sociale sur prescription médicale et dans la limite des places disponibles

ASSOCIATION	BAREME
Adhésion annuelle	
- Personne individuelle	20,00 €
- Couple	36,00 €

<u>Déduction fiscale au 01 01 2018</u>: Il vous sera possible d'obtenir, sous conditions, d'une réduction ou crédit d'impôt à hauteur de 50% sur le montant des factures acquittées (sauf CESU) dans la limite des plafonds fixés par l'art.199 du Code Général des Impôts en vigueur.

Mode de paiement accepté : Espèce, virement, chèque, CESU.

<u>Financement</u>: Vous avez la possibilité d'avoir une aide financière : APA (Aide Personnalisée d'Allocation) demande à faire au Conseil Départemental <a href="http://www.essonne.fr/uploads/tx">http://www.essonne.fr/uploads/tx</a> egestiondoc/Formulaire-APA 01.pdf ou AAH (Allocation Adulte Handicapée) demande à faire à la MDPH.

Vous avez la possibilité de demander conseil à la responsable de secteur pour l'élaboration de votre dossier.